fifth article of the treaty of Ghent; yet the decision having | peris his friends continued to keep up their spirits, and | hanceme

CONDITIONS:

Six piastres par an—payables six mois d'avance.

Aucun abonnement ne sera arrêté, à moins que les arrérages ne soient payés, et à moins que celui qui voudra suspendre son abonnement, n'en ait fait connaître son intention par écrit au bureau de L'ABEILLE, huit jours avant l'expiration du semestre courant.

Les avis se publient en anglais et en français, à raison d'une piastre par carré de chaque langue pour la première insertion et 50 cents pour les insertions subséquentes. Le carré est de DIX lignes, ou moins.

Les avis dont le nombre d'insertions ne sera pas limité, seront publiés jusqu'à ce qu'on les arrête, aux frais de ceux qui les auront envoyés.

On prend des abonnemens à l'année, pour publier les avis, à des prix raisonnables.

Aucun abonnement pour la campagne ne sera reçu à moins qu'on n'indique quelqu'un en ville chargé de payer régulièrement. Les lettres adressées à l'Editeur doivent être affranchies ; dans le cas contraire, elles resteront à la poste.

POUR MADISONVILLE ET COVINGTON.

Le bateau à-vapeur, fin marcheur, **CORSAIR**, capitaine **BAGLEY**, partira du *Rail Road* tous les dimanches, à 9 heures du matin, et retiendra dans la même soirée. Il partira également du *Rail-Road* tous les mercredis, à 9 heures du matin, pour Madisonville, et de là, en remontant la rivière, il ira à un mille de Covington, et sera de retour ici le lendemain (jeudi.) Les personnes qui voudraient passer sur ce bâteau, un de ces deux jours, sont requises de se trouver au *Rail-Road*, à 7 heures et demie du matin, ou à 8 heures et un quart, pour entrer dans les chariots.

Ce bâteau ayant été acheté expressément pour faire les voyages du lac, continuera à faire le trajet susdit. Aussitôt qu'il y aura des barges suffisantes pour la remorque, on commencera le transport des frets de l'autre côté du lac au bassin et au rail-road. Dans l'intervalle des jours de passage, le propriétaire du bâteau se chargera de remorquer les cajeux de bois, planches et autres matériaux.

Le soussigné sollicite respectueusement l'encouragement du public.

12 juillet—6m WM. BAGLEY.

LIGNE DES PAQUEBOTS.

☞ Dans la vue de faciliter les communications entre cette ville et New-York, une nouvel le ligne de Paquebots, composée des navires suivans, vient d'être établie. Les départs seront comme suit :

Navire **LOUISVILLE**, capitaine PARKER.

De la N.-Orléans.	*De New-York.*
20 novembre,	13 octobre,
5 février,	28 décembre,
20 avril,	13 mars,
5 juillet,	28 mai,
20 septembre,	13 août.

Navire **NASHVILLE**, capitaine RATHBONE.

De la N.-Orléans.	*De New-York.*
5 décembre,	28 octobre,
20 février,	13 janvier,
5 mai,	28 mars,
20 juillet,	13 juin,
5 octobre,	28 août,

Navire **NATCHEZ**, capitaine REED.

De la N.-Orléans.	*De New-York.*
20 décembre,	13 novembre,
5 mars,	28 janvier,
20 mai,	13 avril,
5 août,	28 juin,
20 octobre,	13 septembre.

Navire **CREOLE**, Capitaine PAGE.

De la N.-Orléans.	*De New-York.*
5 janvier,	28 novembre,
20 mars,	13 février,
5 juin,	28 avril,
20 août,	13 juillet,
5 novembre,	28 septembre.

Navire **HUNTSVILLE**, Capt. STODDARD.

De la N.-Orléans.	*De New-York.*
20 janvier,	13 décembre,
5 avril,	28 février,
20 juin,	13 mai,
5 septembre,	28 juillet,
20 novembre,	13 octobre.

Tous les navires ci-dessus sont neufs, de la première classe et du port de plus de 500 tonneaux. Ils tirent peu d'eau ayant été construits à New-York, spécialement pour ces voyages. Leurs chambres sont ornées avec la plus grande élégance. On y trouvera toujours des approvisionnemens de tout genre et de première qualité, et rien ne sera négligé pour la commodité et l'agrément des passagers.

Ces paquebots sont commandés par des capts. expérimentés dans ces voyages et qui feront tous leurs efforts pour satisfaire. Ils seront toujours remorqués par des bateaux-à-vapeur en montant et en descendant le fleuve, et la plus grande ponctualité sera observée dans les jours de départ. *Pour fret ou passage*, s'adresser à FOSTER & HUTTON.

☞ Ces paquebots ne prendront qu'autant de passagers qu'il y a de cabines. 10 nov.

A VENDRE OU A FRETER,

La goëlette fine rulière, doublée et chevillée en cuivre, **ELIZABETH**. Pour les conditions, s'adresser à bord ou à

BARAU, FERIET & Co.
12 juillet—☞ rue du Rail Road, No. 118.

A FRETER,

Pour un des ports du Golfe du Mexique, l'isle de Cuba, Haïti, la Cote-Ferme, ou les isles du vent.

La solide goëlette danoise **EMILIE**, capitaine FRUTON, du port d'environ 60 tonneaux américains. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, en face des magasins bleus sur la Levée, ou à

7 juillet—4 J. B. LAPORTE.

On a besoin d'une goëlette pouvant porter 6 à 800 barils dans un port des Antilles. S'adresser à HARRISON, BROWN & CO.
2 juillet rue Royale, No. 117.

A VENDRE.

UNE HABITATION d'environ 25 arpens de face au fleuve, établie en sucrerie, située dans la paroisse de Plaquemines, à sept lieues de la Nouvelle-Orléans et du même bord, ayant une plantation d'environ 200 arpens en souches et plan de cannes à sucre en très-bon état, et une récolte en maïs suffisante pour la provision de l'année, avec **51 ESCLAVES**, dont 32 hommes et garçons, 13 femmes et 6 enfans ; 26 chevaux, mulets ou bêtes cavalines; 24 bêtes à cornes; de plus, les instrumens aratoires, outils et ustensiles nécessaires à son exploitation ; on la vendra avec ou sans les esclaves et animaux à des termes avantageux.

Si elle n'est pas vendue à l'amiable d'ici au 15 janvier prochain, elle le sera le 2 février suivant, par la voie d'encan public.

S'adresser, sur les lieux, au propriétaire, soussigné, où bien ou ville, à Mess. Lizardi frères, chez lesquels se trouve déposé un inventaire descriptif.

Paroisse Plaquemines, 25 juillet 1832.
24 juil—6m C. B. DUFAU.

HOTEL DE MADISONVILLE.

Le soussigné informe respectueusement ses amis et le public en général, qu'il est maintenant préparé à recevoir commodément un nombre de PENSIONNAIRES, soit par mois, par semaine, par jour, ou par repas, à des prix raisonnables. Sa table sera constamment pourvue de tout ce qu'il y aura de meilleur dans l'endroit, et de tout ce qui viendra de la ville par les bâteaux à-vapeur. Il aura soin d'avoir à sa buvette les meilleures qualités de vins et de liqueurs.

Le soussigné ne négligera ni soins ni dépenses pour satisfaire les personnes qui visiteront son établissement.

Le bâteau-à vapeur CORSAIR, avantageusement connu, qui fait le trajet de Madisonville et Covington à la Nouvelle-Orléans, offre par sa régularité un avantage aux personnes qui veulent aller en ville ou à la campagne.

12 juillet—☞ WILLIAM BOWMAN.

A LOUER,

Une jolie MAISON neuve, composée de quatre appartemens et deux cabinets; elle est agréablement située au centre d'un demi filet, sur lequel est une belle plantation d'orangers et d'autres arbres. Les dépendances se composent d'une cuisine, trois chambres à domestiques, une écurie, remise et grenier. On peut la visiter rue St. Ferdinand, faubourg Washington. S'adresser à TUYES & Co.
10 juillet rue Royale, No. 104.

BRIQUES A CAMBELLAGE, à vendre par
7 juin THEOD. NICOLET & Co.

LOTERIE
DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE DES NATCHITOCHES.

21me. CLASSE DE 1832.

Le tirage aura lieu le Samedi 4 août.

GROS LOT

10000 PIASTRES.

1 LOT	DE	$ 3,000	$	3,000
1	" "	1,500		1,500
1	" "	1,000		1,000
1	" "	800		800
1	" "	625		625
1	" "	500		3,000
6	" "	300		1,800
6	" "	200		1,200
6	" "	50		7,200
156	" "	20		3,180
156	" "	8		4,992
624	" "	4		31,200
7800	" "			

PRIX DES BILLETS

BILLET ENTIER..... $ 4
DEMI BILLET..... 2
QUART DE BILLET..... 1

Chaque paquet ne pourra gagner moins de SEIZE PIASTRES ;—demis et quarts en proportion.

31 juillet. J. B. FAGET, *Directeur.*

LES soussignés offrent à vendre, reçu par l'Alabama et autres navires :

500 bouteilles Chlorure de Sodium, de Labarraque ; Elixir anti-glaireux ; Régénérateur Huile essentielle de menthe poivrée ; dito bergamote; dito Anis; dito Cédrat; dito roses.

Sulphate de quinine; Camphre ; Acétate de Morphine ; Musc; Racine de Zédoaire; dito Angélique; dito Galanga; dito Valériaine; Ether sulfurique rectifié.

En magasin—Chlorure de Chaux, préparée par les soussignés d'après le procédé de M. Labarraque.

On trouvera aussi toute sorte de préparations chimiques usitées en médecine.

F. ORIOL & Co.

Pharmaciens, encoignure des rues Dumaine et
28 juillet Condé.

ETAT DE LA LOUISIANE.—Cour de Paroisse pour la paroisse et la Ville de la Nlle. Orléans. 26 juillet 1832—Présent l'hon. Chs. Maurian, Juge—No. 6450.—*Charles Imbert* contre *ses créanciers.*—Sur lecture et enrégistrement de la pétition et autres documens dans cette affaire, il est ordonné par la Cour, qu'une assemblée des créanciers de l'insolvable ait lieu en pleine Cour, le samedi 25 août prochain, afin de déduire les raisons, s'ils en ont, pour lesquelles la demande du pétitionnaire ne serait pas accordée; en attendant toutes poursuites contre sa personne et ses biens sont suspendues. Par ordre de la Cour.

28 juillet—7 2ps F. RUISSON, dep. gref.

Manuel Andreews et John Fault vs. Frédéric Jacob.

COUR DE DISTRICT.—En vertu d'un *writ de fieri facias* à moi adressé, j'exposerai en vente, jeudi, 23 août prochain, à une heure de l'après-midi, au magasin de M. Manuel Borgnes, encoignure des rues Jackson et de la Levée, faubourg Lafayette, deux Lots de Terre, mesurant chacun 60 pieds de face sur 120 de profondeur, mesure française. Ces mêmes lots sont désignés par les Nos. 9 et 10, dans l'Ilet No. 10, du faubourg Lafayette. Le No. 9, formant l'encoignure des rues Jackson et Jersey, et le No. 10, joignant le No. 9, faisant face à la rue Jackson—saisis dans l'affaire ci-dessus.

Paroisse Jefferson, 23 juillet 1832.
24 juillet J. CHARBONNET, shériff.

SACHETS MOSCOVITES.
Préservatif du Choléra-Morbus.

DEPUIS nombre d'années la médecine moderne avait rayé de sa thérapeutique le genre de médicamens appelés Sachets, qui chez les anciens étaient considérés comme les plus puissants préservatifs d'une infinité de maladies, sans ajouter une confiance aveugle aux qualités merveilleuses que leur attribuaient leurs devanciers. Les médecins de nos jours n'ont pas cru devoir négliger de recourir à ce moyen comme préservatif de la cruelle maladie qui vient de ravager l'Europe et qui déjà a fait sentir sa funeste influence sur l'usieurs points de notre continent. Parmi les préparations de ce genre qui ont obtenu le plus de succès en Europe, on doit citer les Sachets Moscovites, du célèbre docteur Birdinwenkoff.

Aussi crois-je me rendre agréable à mes concitoyens en les informant que je viens de recevoir une petite quantité de ces sachets, je regrette de n'avoir pas reçu en même temps la formule de leurs préparation, qui m'eût mis à même d'en fournir à tous ceux qui sentiront la nécessité de se pourvoir de ce précieux médicament. Cependant, autant qu'une analyse d'indication puisse permettre d'en juger, ils semblaient être composés de champhre, de safran, d'huile de cajeput et de quelques autres substances végétales que l'état actuel de la science ne permet pas d'apprécier.

L. GAMOTIS, Pharmacien Chimiste,
Rue du Camp, No. 39.

N. B. Pour la commodité des habitans de la partie inférieure de la ville, j'ai placé un dépôt de Sachets Moscovites, chez M. A. Delpeuch, pharmacien, rue de Chartres, No. 171. 26 juillet.

LE soussigné offre ses services au public, pour la recherche et l'examen des titres de propriétés. L'établissement de la Banque de l'Union, ainsi que des diverses autres Banques et Compagnies incorporées de cet Etat, qui prêtent sur hypothèque, exigeant le plus grand soin et un travail minutieux et fatiguant de la part de ceux qui sont en relations d'affaires avec ces institutions, et le plus grand ordre dans la division et la classification de leurs titres, le soussigné ose espérer que par son zèle et par l'habitude qu'il a de ce genre d'affaires, il méritera la confiance de ceux qui voudront l'employer. On le trouvera au bureau de l'*Abeille*.

24 juillet—6 CHARLES RAVON.

100 BARILS Farine de Maïs sérchée au four, en débarquement, et à vendre par
26 juillet STETSON & AVERY.

PORC—100 barils porc, mess et prime, à vendre par
26 juillet STETSON & AVERY.

UN étranger arrivé depuis quelques temps dans cet ville, de la Belgique, a l'honneur d'informer le public de la Nouvelle-Orléans, qu'il a en sa possession un **REMEDE** très efficace pour guérir le RHUMATISME, qu'il vend à un prix très modéré.

Il invite les personnes que cela peut concerner, à le visiter, certain qu'elles seront satisfaites de son remède. Il produira, si on l'exige, des certificats de différentes personnes de cette ville, qui déjà ont été guéries par son remède. S'adresser rue St. Pierre, No. 158.

19 juillet—2m

SIROP.—64 barils en débarquement en face de la rue St. Louis, à vendre par
HARRISON, BROWN & CO.
3 juillet rue Royale No. 117

LA société existant jusqu'à ce jour sous la raison de *Hill & Fauchet*, est dissoute d'un commun accord. M. Hill reste chargé de la liquidation des affaires. Ceux qui doivent à l'établissement sont priés de vouloir bien régler leurs comptes aussitôt que possible, et ceux à qui il est dû sont priés de présenter leurs comptes à M. R. Hill. R. S. HILL.
18 juin—60 E. FAUCHET.

AYANT dissous la société de *Hill & Fauchet*, je préviens le public que je continuerai le même genre d'affaires, dans la même maison ; et je profite de cette circonstance pour remercier mes amis et le public de l'encouragement que j'ai reçu d'eux, et dont je m'efforcerai à mériter la continuation. J'aurai constamment un assortiment général **D'ETOFFES POUR L'ETÉ ET L'HIVER**, et je remplirai avec promptitude, et dans les derniers goûts de France et du Nord, tous les ordres qui me viendront de la campagne et de la ville.

18 juin—60 ROS. S. HILL.

LE soussigné prévient ses amis et le public, qu'il vient d'ouvrir son établissement dans la rue de Chartres, No. 154, vis-à-vis Mme. Fox. Il aura constamment un assortiment de MARCHANDISES du meilleur goût, et fera tous ses efforts pour continuer à mériter la confiance des personnes qui voudront bien l'employer.

10 juillet—13. E. FAUCHET.

AVIS.—Tous ceux qui ont eu chez le défunt Joseph Oudin, rues Chartres et Toulouse, des Montres ou de la Bijouterie à raccommoder, sont priés de les réclamer dans l'espace de trente jours de cette date.

N. B. Le magasin sera ouvert tous les jours, (les dimanches exceptés, depuis 8 jusqu'à 10 heures du matin.

14 juillet—4,1ps MANIS JACOBS, curateur

SUCRE.—200 boucauts sucre de première qualité, en magasin, à vendre par
POSTER & HUTTON,
10 juillet rue du Canal, No. 77

FARINE DE MAIS.—8 barils Farine nouvellement pressée au moulin, à vendre par
STETSON & AVERY,
26 juin rue du Camp, No. 31.

VENTES PAR LE REGISTER.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Régister des Testamens.*—Mardi, 28 août, 1832 ; à midi, j'exposerai en vente à la Bourse, pour le compte de la succession de Marie Hébert, décédée veuve d'Armand Guibert, un TERRAIN d'une forme irrégulière, formant l'encoignure des rues St Claude et Mystérieuse, ayant environ 30 pieds sur la première et 78 pieds sur la dernière dites rues, avec les édifices qui sont dessus.

Conditions : Moitié comptant et le reste payable à un an, en billets endossés à satisfaction et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

Par ordre de la Cour.
23 juillet MARTIN BLACHE, rég.

COUR DES PREUV. S.—*Vente par le Régister des Testamens.*—Jeudi, 23 août 1832, à midi, j'exposerai en vente, à la Bourse, pour compte de la succession de feu Peter Hucker :

4 terrains situés au faubourg Lafayette, et désignés par les Nos. 7, 10, 13, 14, de l'ilet No. 28.

Conditions : à comptant, à 6 mois et à 12 mois, en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Par ordre de la Cour,
24 juill t MARTIN BLACHE, Régister.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Régister des Testamens.*—Mardi, 21 août 1832, à midi, j'exposerai en vente, à la bourse, pour le compte de la succession de feu Joseph Oudin, un TERRAIN situé en cette ville, rue Ste.-Anne, désigné par le No. 9, de l'ilet No. 58, et ayant 60 pieds de face, sur 120 pieds de profondeur, avec les bâtisses qui sont dessus.

Conditions : $1300 comptant et le reste à 9 mois de crédit en un billet endossé à satisfaction, avec hypothèque spéciale. Par ordre de la Cour,

MARTIN BLACHE, Régister.

N. B. L'acte de vente sera passé par C. Pollock, notaire, aux frais de l'acquéreur. 19 juil.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Régister des Testamens.* Mardi, 14 août 1832, à midi, j'exposerai en vente à la Bourse, pour compte de la succession de feu Joseph Thomas, un Nègre nommé Archy, âgé d'environ 30 ans, un peu charpentier.

Conditions : $moin de crédit, en un billet endossé à satisfaction, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente sera passé en l'étude de G. R. Stringer, not. pub., aux frais de l'acquéreur.

Par ordre de la cour.
14 juillet MARTIN BLACHE, rég. des test.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Régister des Testamens.*—Mardi, 14 août 1832, à midi, j'exposerai en vente à la Bourse, pour compte de la succession de feu J. Pitot, une jeune Négresse nommée Nancy, aimant à s'absenter. Conditions : 6 mois de crédit, en un billet endossé à satisfaction, et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente sera passé en l'étude de L. T. Caire, not. pub., aux frais de l'acquéreur.

Par ordre de la cour.
14 juillet MARTIN BLACHE, rég. des test.

COUR DES PREUVES.—Attendu que Martin F. Maher a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession de feu Mathew F. Maher, avis est par le présent donné aux créanciers de la dite succession, et à tous autres que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition. Par ordre de la Cour,
2 août MARTIN BLACHE, Régister.

AVIS.—MANUEL MELERAS, natif de Barcelone, récemment arrivé en cette ville, annonce au public qu'il possède toutes les facultés nécessaires pour exercer la profession de *Médecin Vétérinaire*, et qu'il entreprendra la cure des chevaux, bœufs, mulets et autres animaux, et que les personnes qui s'adresseront à lui auront lieu d'être satisfaites.

S'adresser chez MM. J. B. Lesparre & Co. rue Bourbon, No. 116. 31 juillet—4

MARIANO MELERAS, natural de Barcelona, recientemente llegado à esta ciudad, avisa al respetable público, que posée todas las facultades de curacion de VETELINARIA, de caballos, bacas, mulas, y demas animales, seguro que todas las personas que gusten molestarle serán servidas con toda puntualidad y equidad.

Acudir en casa de los Sres. J. B. Lesparre y Comp. alle Borbon, No. 116. 31 de julio

AVIS.—Attendu que les héritiers de Jean Mercier se sont adressés à moi pour la levée de deux hypothèques spéciales ; la première pour la somme de quarante-mille piastres, donnée par le dit feu Jean Mercier, comme Annouteur des Hypothèques, le 6me. jour de mai 1830, pardevant Louis Féraud, notaire public, sur un lot de terre situé dans la ville de la Nouvelle Orléans, rue de la Levée, entre les rues Conti et Bienville, mesurant soixante pieds de face sur cent soixante-dix de profondeur ; et la seconde, de la somme de quarante mille piastres, donnée le 7me. jour de janvier 1832, pardevant le dit notaire, et sur le lot de terre ci-dessus.

Avis est par le présent donné à toutes personnes qui cela peut concerner, d'avoir à déduire, par écrit, au bureau du Secrétaire d'Etat, quatre vingt dix jours après la dernière publication du dit, les raisons pour lesquelles les dites hypothèques spéciales ne seraient pas cancellées, levées et annulées.

Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat, dans la ville de la Nlle.-Orléans, le 30me. jour de juillet 1832, et dans la 57ème. année de l'indépendance des Etats Unis. A. B. ROMAN.

Par le Gouverneur,
THOS. F. M'CALEB, Sec. d'Etat. 24 juillet—3

LES soussignés viennent de recevoir par le navire Nashville, de New-York, et offrent à vendre, 30 caisses Fromage de Goshen, de première qualité ; 12 demi fréquins Beurre de Goshen, pour Usage des familles.

En magasin :—10 boucauts et 8 demi boucauts Jambons de Cincinnati de qualité supérieure; Sardines à l'huile et au beurre; Thon mariné à l'huile ; Olives farcies; Saucissons de Lyon et de Marseille; 60 caisses Prunes de Bordeaux, et autres articles qu'ils vendront en gros et en détail, encoignure des rues de Chartres et St. Louis.

12 juillet CLAPIER & MICOUD.

Ecurie Publique.

Le soussigné a l'honneur d'informer ses amis et le public en général, qu'il vient d'ouvrir une ECURIE, rue des Ursulines, entre les Remparts et la rue St. Claude, (ancien établissement de M. L. Fleytas), où l'on trouvera constamment toutes sortes de VOITURES, Voitures à quatre roues, Barrouches, Cabriolets, Tilburis, &c., ainsi que des Chevaux de monture.

Il prendra aussi des Voitures en remise et des Chevaux en pension.

Il ose se flatter, vû la modération de ses prix et la promptitude avec laquelle on sera servi, qu'il méritera l'encouragement des personnes qui j'honoreront de leur confiance.

10 juillet—1m CHARLES FABRE.

TOILE D'EMBALLAGE.—200 pièces Toile d'Emballage du Kentucky, récemment reçues, à vendre par
21 juillet SAM. C. BELL.

A LOUER.—On offre à louer cette PARTIE DE BATTURE d'environ deux arpents de face, située de l'autre bord du fleuve, vis à vis cette ville, et qui se trouve entre le chantier de construction de M. Richard Salter et celui de M. Byrne. S'adresser rue Royale, No. 215. 14 juillet—6

EAUX DE ROSE, de Fleurs d'Oranges, de Lavende, et de Cologne, et SAVON de Naples, récemment reçus, à vendre par J. S. SHAW,
10 juillet encoignure Dauphine et Royale.

200 sacs Café de Rio, première qualité ; 100 milliers Cigarres de la Havane et mêlés ; 500 rouleaux Corde d'emballage ; 8 boucauts madder (pour teinture); Toile d'emballage: Drap pour nègres; Toile à voile de coton, de la manufacture renommée de CROOKS, à vendre par
2 juillet. HARRISON, BROWN & Co.

ESSENCE DE BERGAMOTTE, HUILE DE ROSE, &c.—En débarquement de New-York et à vendre par les soussignés,

120 liv. Essence de Bergamotte.
130 onces Huile de Roses, garantie pure.
10 liv. Vanille, 1ère. qualité.

DUCONGÉ & PEYCHAUD.
3 juillet rue de Chartres.

MORUE, BLANC DE BALEINE ET BEURRE DE GOSHEN.—245 caisses morue, en débarquement du brick Mary & Eliza, de Boston, 38 caisses Blanc de Baleine No. 6, longs : 47 barils Beurre de Goshen, en débarquement du navire Russell, de New-York, à vendre par

F. H. PETITPAIN,
8 juillet encoignure Chartres et Toulouse.

PLATRE.—Plâtre adhésif d'Angleterre, passé au blage, à vendre par JAS. S. SHAW,
30 mai Encoignure Royale et Dauphine

VENTES PAR LE MARSHAL.

Thomas & Sollet vs. Mr. et Mme. Lorieux, p. de c. l.

EN vertu d'un *writ de fierifacias* à moi adressé par l'hon. Ch. Gayarré, juge président de la Cour de Cité de la N. Orléans, j'exposerai en vente, samedi, 1er. septembre prochain, à midi et demi, à la Bourse, encoignure Chartres et St. Louis, un Terrain situé au faubourg Marigny, désigné par le No. 246, mesurant cinquante pieds de face à la rue de l'Union, sur cent quarante-cinq de profondeur, avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent ; saisi dans l'affaire ci-dessus.

1er. août L. DAUNOY, marshal.

Joseph de Pontalba vs. James Kehoe.

EN vertu d'un *writ de fieri facias* à moi adressé par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, vendredi 10 août courant, à 5 heures de l'après-midi, au principal, une quantité de meubles, saisis dans l'affaire ci dessus.

2 août L. DAUNOY, marshal.

Manuel Gutierrez vs. Jose del Carmen Palomo.

EN vertu d'un *writ de fieri facias* à moi adressé par l'hon. B. Beauregard, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, lundi 13 août courant, à 5 heures de l'après-midi, au principal, une quantité de meubles, saisis dans l'affaire ci dessus

2 août L. DAUNOY, marshal.

A. H. Witherby vs. K. Prentiss & Co.

EN vertu d'un *writ de fieri facias* à moi adressé par l'hon. Gallien Préval, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, mercredi 15 d'août courant, à cinq heures de l'après midi, au principal, dix neuf sacs café, saisis dans l'affaire ci-dessus.

2 août L. DAUNOY, Marshal.

John Hucks, pour Earl Clapp, vs. Honoré Beauregard, h. de c. l.

EN vertu d'un *writ de fieri facias* à moi adressé par l'hon. Wm. Grivot, juge conseiller de la cour de Cité, j'exposerai en vente, mercredi, 8 août, à 5 heures, sur les lieux, encoignure des rues St. Joseph et St. Charles, une cuisine non-terminée, mesurant 24 pieds 8 pouces de long, sur 10 pieds 8 pouces de large, ainsi qu'une petite quantité de planches de chaffaud, saisies dans l'affaire ci-dessus.

28 juillet L. DAUNOY, marshal

P. S. Newton & Co. vs. Mme. Simmons.

EN vertu d'un *writ de fieri facias* à moi adressé par l'hon. juge Wm. Grivot, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, mardi, 7 août, à 5 heures, au Principal, un bois-de-lit, six matelas, dix oreillers, des couvertes et autres objets, saisis dans l'affaire ci dessus. L. DAUNOY.

28 juillet marshal.

P. Romain vs. J. B. Joineau ; Wm. Tibbels vs. le même.

EN vertu d'un writ de fieri fac. à moi adressé par l'h. G. Préval, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, le lundi 6 août, à midi, à l'encoignure des rues de Chartres et St. Louis, un Cabriolet, saisi dans l'affaire ci-dessus.

26 juillet L. DAUNOY, marshal.

La Compagnie de la Banque et du Canal de la Nlle. Orléans vs. Jacob Hart.

EN vertu d'un *writ de fieri facias* à moi adressé par l'hon. Ch. Gayarré, juge président de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, vendredi, 3 août, à midi, à 5 heures, sur les lieux, rue de la Douane, entre Dauphine et Bourgogne, une quantité de Chaudières à sucre, saisies dans l'affaire ci-dessus.

24 juillet L. DAUNOY, marshal.

John M'Cleary pour Thos. H. H. Harland vs. Thistle

EN vertu d'un *writ de fieri facias* à moi adressé par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, vendredi, 3 août, à midi, à l'encoignure des rues St. Louis et Chartres, un Cheval blanc sellé et bridé, saisi dans l'affaire ci-dessus. 24 juillet L. DAUNOY, marshal.

A. Osborn vs. le capitaine A. McDonald, la goëlette John Hope et ses propriétaires.

EN vertu d'un *writ de fieri facias* à moi adressé par l'hon. G. Preval, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, lundi, 13 août prochain, à midi, à la Bourse, encoignure des rues Chartres et St. Louis, la goëlette JOHN HOPE, ses agrès, appareaux et ameublemens, saisis dans l'affaire ci-dessus.

14 juillet L. DAUNOY, marshal.

C. Meyra vs. D. Fest.

EN vertu d'un *writ de fieri facias* à moi adressé par l'hon. P. Smith, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, samedi, 11 août, à midi, à la Bourse, encoignure Chartres et St. Louis, un certain Lot de Terre, situé au faubourg Saulet, et désigné par le No. 3, de l'Ilet No. 34, ayant 60 pieds de face à la rue Bacchus, sur 120 de profondeur ; la moitié de ce terrain est près du canal. Saisi dans l'affaire ci-dessus. L. DAUNOY.

J. Wiley vs. James Elood.

EN vertu d'un *writ de fieri facias* à moi adressé par l'hon. J. Bermudez, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, mercredi, 1er. août prochain, à midi, à la Bourse, encoignure Chartres et St. Louis, trois Lots de Terre, numérotés 7, 8 et 9, et ayant 30 pieds de face à la rue Jersey, entre Josephine et St. André, sur 29 pieds 8 pouces, et 100 pieds dans la profondeur. Aussi, un morceau de Terre dans la profondeur des autres, qui leur donne un profondeur additionnelle de 20 pieds, saisis dans l'affaire ci dessus.

2 juillet L. DAUNOY, marshal.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

LE soussigné a transporté son domicile rue des Ursulines, entre Dauphine et Bourgogne, No. 148. A dater du premier août prochain, il ouvrira, trois fois par semaines, de 6 à 8 heures du soir, un cours de tenue du livre, conformément à l'avis qu'il en a donné précédemment. Il ne négligera rien pour faire acquérir à ses élèves les connaissances nécessaires dans tout ce qui est relatif aux transactions commerciales.

31 juillet—3 P. A AUBERT.

HOTEL ET CAFE DE L'UNION.

LES soussignés ont l'honneur d'avertir leurs amis et le public, que cet établissement a été ouvert Lundi dernier, 23 juillet. Ils n'ont rien épargné pour rendre agréable tout ce qui concerne un établissement de ce genre. La table d'hôte y est servie tous les jours à trois heures. L'on y trouvera des glaces, des sorbets, et surtout du punch à la romaine les Jeudis et les Dimanches, ainsi que du chocolat, du café et du bouillon, aux heures convenables.

La localité de la maison ne laisse rien à désirer pour les gens d'affaires ; elle est située rue Condé, vis-à-vis celle Madison. On y parle la langue espagnole.

26 juillet—4 FUENTES & CO.

FONDA Y CAFÉ DE LA UNION.

LOS abajos firmados tienen el honor de avisar al público y á sus amigos, que dicho establecimiento se ha abierto el lunes 23 del corriente julio, sin haber omitido nada de cuanto puede hacer grato á un establecimiento de su clase. La mesa de la anunciada fonda será servida diariamente á las tres de la tarde. Encontrarásse en ella helados, y sobre todo, punche á la romana, los juetes y domingos, como igualmente chocolate, café, y caldo, á las horas oportunas.

El local de la casa no deja nada que apetecer para las personas de negocios, pues que se halla situada en la calle de Conde, frente de la de Madison ; se habla allí la lengua española.

26 de julio FUENTES y Comp.

AVIS.—Les soussignés, pour la commodité de ceux qui peuvent avoir des affaires avec eux, ont pris un autre établissement en face du Bassin Carondelet, outre celui qu'ils avaient déjà le long du Canal, et l'on pourra à l'avenir s'adresser indistinctement à l'un ou à l'autre. L'établissement en face du Bassin porte le No. 132 sur la rue des Remparts, et 135 en face du Bassin. Ils profitent de la même occasion pour offrir les denrées suivantes, dont ils seront à l'avenir toujours bien pourvus.

50,000 briques à feu, de Pensacole, qual. supér.
1200 petits barils et 100 gros do. Goudron,
200 demi barils Goudron, 1000 barils Charbon,
500 cordes Bois de chêne et de pin,
20,000 Madriers.

Aussi, Chaux du Nord et du pays, Sable, Coquilles.

31 juillet C. GUESNARD & ALPUENTE.

AVIS.—Le soussigné devant s'absenter incessamment pour quelques mois, prévient les personnes qui lui doivent de payer sans délai, et celles auxquelles il peut devoir de présenter leurs comptes ; il profite de cette occasion pour remercier ses amis et le public de l'encouragement qu'il a reçu d'eux, et il fera tous ses efforts pour en mériter la continuation; il aura constamment un superbe assortiment de Bijouterie, montres, pendules, Pots à fleurs et articles de goût.

M. L. Vignaud sera chargé de son Magasin et de la réparation de montres, pendules, &c. &c. et M. J. A. Durel, de sa procuration. LOUIS MUH.

26 juil—5 Rue de Chartres, No. 115.

EN débarquement du brick James & Isabella, 6 balles Couvertures de Montpellier, 2 caisses Saucissons de Lyon et de Marseille, 13 barils Peinture verte végétale, 10 caisses Raisins de Grenoble.

En magasin : 3 boucauts Ferblanterie, 2 petits barils Poudre anglaise, 2 caisses Shawls, 2 dito Indiennes, Robes, Mouchoirs et Batiste, 52 boucauts et 32 caisses Sucre du pays. A vendre par
14 juillet THÉOD. NICOLET & Co.

NOUVEAUX LIVRES—Récemment reçus et à vendre par les soussignés, les Mémoires de la Duchesse d'Abrantes (Mme. Junot) ; Aventures d'un jeune fils. E. JOHNS & Co., Nos 113, Chartres, et encoig. Camptel Communes.
7 juil

LETTRES DE CHANGE sur Londres et Paris, à vendre par
12 juillet A. QUERTIER & BOUTIN.

LETTRES DE CHANGE, sur New-York, Londres et Paris, à vendre par
22 juin A. QUERTIER & BOUTIN.

LETTRES DE CHANGE sur Paris, à vendre par
22 juin P. E. & O. SORBE, 118 Royal-street.

TRAITES sur les Etats-Unis, à vendre par
12 juin MAGER

TRAITES sur France, à vendre par
12 juin J. MAGER.

TRAITES sur Londres, Liverpool, payables à Londres, Paris, Boston, Philadelphie, à vendre par
5 juin T. NICOLET & Co.

LETTRES DE CHANGE sur New-York, à vendre par
2 juin A. QUERTIER & BOUTIN.

TRAITES sur Paris, Nantes et Bordeaux, à vendre par [29 mai] A. QUERTIER & BOUTIN.

LETTRES DE CHANGE sur Londres, à vendre par FOSTER & HUTTON,
28 mai rue du Canal, No. 77.

LETTRES DE CHANGE sur Paris, Londres et New-York, à vendre par F. PERRET,
21 mai rue Toulouse.

LETTRES DE CHANGE sur Londres, à vendre par I. OGDEN & Co.
12 mai rue du Canal, No. 59

LETTRES DE CHANGE, à vendre par
19 mai J. MAGER.

TRAITES sur l'Angleterre, la France et le Nord, à vendre par
7 mai TH NICOLET & CO.

LE soussigné offre à vendre, dans son magasin rue Royale, de très-jolies OMBRELLES du dernier goût.

31 mai VR. GOUY.

Toile et Corde d'Emballage.

630 PIÈCES Toile du Kentucky de qualité supérieure, 1720 rouleaux de Corde, à vendre par (27 juin) FOSTER & HUTTON.

SUCRE.—200 boucauts première qualité en magasin, à vendre par
27 juin FOSTER & HUTTON.

AVIS.—Ceux qui ont des réclamations contre le bateau-à-vapeur VERMILLON, sont priés de les présenter immédiatement